

Employeur

N° d'affilié
Nom et lieu

Employé(e)

N° AVS
Date de naissance
Nom et prénom
Adresse exacte

Etat civil Célibataire Séparé(e) Divorcé(e) Partenariat
 Marié(e) En instance de divorce Veuf(ve) enregistré

Date du mariage

Permis de travail B C F G L N

Motif de l'annonce

- Congé non payé du au
 Changement de salaire Valable dès le
Salaire annuel
Taux d'activité%
- Sortie de l'établissement (uniquement pour les personnes de plus de 25 ans)
Date de fin du contrat
Période de travail pendant l'année en cours du au
Incapacité de travail durant cette période Oui Non
Si oui, merci de joindre les fiches de salaires
Si non, merci d'indiquer
Le salaire déterminant AVS pour cette période CHF
La cotisation LPP déduite à l'employé(e) CHF
- Incapacité de travail (libération des primes après 180 jours)
 Maladie Accident
Début de l'incapacité de travail
Nom et adresse de l'assureur indemnités journalières
N° de contrat
- Décès
Date du décès
- Changement d'état civil
Motif
Nouveau nom Depuis quelle date
Nom et prénom du conjoint
Date de naissance du conjoint N° AVS du conjoint

Lieu et date Timbre et signature RH

Partie pour l'employé(e) au verso

A remplir par l'employé(e)

Etat civil *Célibataire Séparé(e) Partenariat enregistré
 Marié(e) *Veuf(ve) En instance de divorce
 *Divorcé(e) depuis le
(date d'entrée en force du jugement)

Enfants mineurs ou enfants à votre charge en formation Oui Non

Prestation de libre passage

Changement d'employeur
Nouvel employeur
Adresse exacte
.....
Nouvelle Caisse de pension
Adresse exacte
.....
N° de contrat
Relation bancaire ou CCP
.....

Cessation de l'activité lucrative (chômage ou autres) – Joindre la demande d'ouverture d'un compte bloqué

Paiement en espèces

Début d'une activité indépendante, si vous n'êtes plus soumis à la prévoyance professionnelle obligatoire
Joindre l'attestation d'affiliation de votre Caisse de compensation

Départ définitif de la Suisse – Joindre l'annonce de départ du contrôle des habitants ainsi que l'annonce d'arrivée dans le pays de destination – Si vous êtes soumis(e) à l'assurance obligatoire dans un Etat membre de l'UE ou de l'AELE, la prestation de sortie de la part obligatoire LPP ne peut plus être versée en espèces (informations complémentaires sous www.sfbvg.ch).

Départ pour (pays)

Adresse de domicile exacte à l'étranger

.....

Prestation de sortie insignifiante, si elle est inférieure au montant annuel de vos cotisations

Adresse pour les paiements en espèces (à indiquer avec précision ou joindre un relevé d'identité bancaire)

Par poste - CCP en Suisse
Titulaire du compte

Par banque
Nom de la banque
NPA, lieu et pays
Adresse SWIFT (BIC)
IBAN
Titulaire du compte

Signatures

Je déclare que les données indiquées correspondent à la réalité. Je prends acte que le paiement de la prestation de libre passage met fin à tous mes droits envers **prevotel** et que tous les frais de transfert sont à ma charge si le paiement est effectué sur mon compte bancaire à l'étranger.

Lieu et date Signature de l'assuré

Lieu et date Signature du conjoint /
Partenaire enregistré

IMPORTANT : Instructions à suivre en cas de paiements en espèces :

- Pour les personnes non-mariées (célibataires, divorcées ou veuves) → Veuillez joindre un certificat d'état civil* datant de moins de trois mois
- Pour les personnes mariées (ou partenariat enregistré), la signature du conjoint/partenaire enregistré doit être authentifiée par un organisme officiel : notaire, poste, banque, contrôle des habitants ou au siège de la fondation
- Avez-vous, durant les trois dernières années, effectué un rachat auprès d'une institution de prévoyance précédente ?
Si tel est le cas, → Veuillez joindre une attestation fiscale